

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 18
Conseillers présents : 14
Nombre de pouvoirs : 3
Affiché le 27 juin 2024

Conseil municipal du 25 juin 2024

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, Mme GROSJEAN Michèle, M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. REYMUND Antoine, Mme ZEISSLOFF Patricia
Absents : M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, M. URBAN Jean-Marc qui donne pouvoir à M. KRENCKER Julien, M. GASS Charles qui donne pouvoir à M. LASTHAUS Jean-Claude, Mme JOST Anne
Secrétaire de séance : Mme ERNE-HEINTZ Valentine

1. OBJET : MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN AGENT

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°1 en date du 25 juin 2019 créant le poste d'adjoint technique avec un coefficient d'emploi de 19,5/ 35èmes.

Vu la situation administrative de Mme Nadia SAANANE, Adjoint technique principal 2^{ème} classe, à l'échelon 09 de son grade, IB 446, IM 397,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de réduire** la durée hebdomadaire de Service de Mme Nadia SAANANE de 19,5/35^{ème} à 18,38/35^{ème} à partir du 1^{er} septembre 2024 et de modifier le coefficient d'emploi du poste d'adjoint technique en conséquence ;

- **de supprimer** le poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} avec un coefficient d'emploi de 19,5 heures à partir du 1^{er} septembre 2024 ;

- **de charger** Monsieur le maire de faire le nécessaire.

APPROUVE À L'UNANIMITE

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS

La secrétaire de séance

Mme Valentine ERNE-HEINTZ